

# Permis d'Urbanisme CODT

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de Permis d'Urbanisme CODT au nom de la Commune de Stoumont dont les bureaux sont sis Route de l'Amblève 41 à 4987 STOUMONT pour la création de 6 logettes à matériaux en regard du garage communal sur un terrain situé Borgoumont, 23 à 4987 Stoumont, et cadastré 2<sup>e</sup> division, section B n°858/B - 858/E.

Le projet déroge au plan de secteur s'agissant d'une construction destinées à stocker des matériaux en zone agricole et s'écarte des normes indicatives du Guide régional d'urbanisme relatif aux bâtisses en site rural en ce qui concerne:

- volume isolé - pente de toiture inférieure à 25° - matériaux: structure métallique et tôle grise

et présente les caractéristiques d'enquête suivantes :

- Art. D.IV.40 les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional;
- Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation -

L'enquête publique est organisée conformément à l'article D.VIII.7 du Code du Développement Territorial .

Le dossier peut être consulté **sur RDV** durant la période d'enquête à l'**accueil** de l'Administration (service population), à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont :

- Les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, le mardi et le jeudi de 8 h 15 à 12 h 30 ;
- Ou à un autre moment sur rendez-vous à prendre au moins 24 h à l'avance avec le service « Urbanisme » au 080/29.26.56

**L'enquête publique est ouverte le 18.08.2025 et clôturée le 01.09.2025<sup>1</sup>.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont ;
- par télécopie au numéro 080/29.26.69
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@stoumont.be](mailto:urbanisme@stoumont.be)

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service « Urbanisme » ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 01.09.2025 à 11:00 à la commune.

Par le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre f.f.,

---

**1 Les enquêtes publiques et annonces de projet sont suspendues du 16 juillet au 15 août et du 25 décembre au 1<sup>er</sup> janvier**

H. Snackers

V. Labruière